



**PRÉFET
DES ARDENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Charleville-Mézières, le 22 avril 2021

POINT DE SITUATION N° 289

Mesures de lutte contre le coronavirus

Jean-Sébastien LAMONTAGNE, Préfet des Ardennes, vous informe des mesures et informations actualisées (*en bleu les nouveautés par rapport au point de situation précédent).

Bilan épidémiologique dans les Ardennes – COVID-19

Point de situation au 22 avril 2021 :

Nouveaux cas confirmés COVID : 872 (sur 7 jours glissants)

Personnes hospitalisées en service de réanimation : 17 (+4)

Personnes hospitalisées (médecine infectieuse et soins de suite et de réadaptation) : 81 (+9)

334 décès à l'hôpital (+3)

143 décès en EHPAD (-)

Indicateurs COVID-19 dans les Ardennes

Taux d'incidence (1) : 328,4 (324,3 le 21 avril)

Taux de positivité (2) : 10,1% (9,6% le 21 avril)

(1) Le taux d'incidence pour 100 000 habitants sur 7 jours glissants correspond au nombre total de nouveaux cas dans l'intervalle de temps [J-9 ; J-3] pour 100 000 habitants.

L'indicateur est vert si <10, orange si compris entre 10 et 50, rouge >50.

(2) Le taux de positivité sur 7 jours glissants correspond à la part de tests positifs obtenus sur le nombre total de tests réalisés.

L'indicateur est vert si <5 %, orange si compris entre 5 et 10 %, rouge >10 %.

Situation sanitaire nationale et nouvelles mesures annoncées par le Président de la République le 31 mars.

- Les mesures de freinage de l'épidémie qui s'appliquaient dans 19 départements ont été étendues à l'ensemble du territoire métropolitain à compter du 3 avril et pour 4 semaines.

- Le couvre feu est fixé à 19h sur tout le territoire métropolitain.

Par ailleurs, le préfet des Ardennes a signé le 30 octobre dernier un arrêté précisant un certain nombre de mesures complémentaires, relatives en particulier à l'obligation du port du masque. Cet arrêté reste applicable.

La durée d'isolement est allongée de 7 à 10 jours pour les personnes testées positives à la Covid-19. Elle reste à 7 jours pour les cas contact.

Les centres de vaccination dans le département des Ardennes

Le préfet des Ardennes a pris le 13 avril un nouvel arrêté actualisant la liste des centres de vaccination dans le département :

| Nom du centre | Adresse du centre |
|---|---|
| Centre de vaccination d'Asfeld | MSP - 2 rue du Dr Landes - 08190 ASFELD |
| Centre de vaccination d'Aubrives | Salle polyvalente - Rue Francis Poulenc - 08320 AUBRIVES |
| Centre de vaccination de Bogny-sur-Meuse | Salle Danton - place Danton - 08120 BOGNY-SUR-MEUSE |
| Centre de vaccination de Buzancy | MSP - 2 rue nouvelle - 08240 BUZANCY |
| Centre de vaccination de Carignan | 10 Rue Champ Raymond - 08110 CARIGNAN |
| Centre de vaccination MSP Carignan | MSP - 23 Avenue de Blagny - 08110 CARIGNAN |
| Centre de vaccination de Charleville-Mézières | Parc des Expositions - rue de la vieille meuse - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES |
| Centre de vaccination de Chaumont-Porcien | 2 place de la mairie - 08220 CHAUMONT-PORCIEN |
| Centre de vaccination de Douzy | MSP - 74 bis route Nationale - 08140 Douzy |
| Centre vaccination de Fumay | CHINA – hôpital de Fumay - 30 place du Baty 08170 FUMAY |
| Centre de vaccination de Givet | Salle base nautique – rue Berthelot 08600 GIVET |
| Centre de vaccination de Mouzon | MSP - 6 rue Jean Claude Stoltz - 08210 MOUZON |
| Centre de vaccination de Nouzonville | Salle des fêtes Roger Maillard - 21 place Gambetta 08700 NOUZONVILLE |
| Centre de vaccination de Poix-Terron | 5 route de Montigny 08430 POIX-TERRON |
| Centre de vaccination de Raucourt-et-Flaba | MSP - 3 bis du pavé 08450 RAUCOURT-ET-FLABA |
| Centre de vaccination de Rethel | COSEC Mermoz - rue Normandie Niemen- 08300 RETHEL |
| Centre de vaccination de Revin | 46 avenue Jean-Baptiste Clément 08500 REVIN |
| Centre de vaccination de Rocroi | Rue de Nevers 08230 ROCROI |
| Centre vaccination de Sedan | COSEC - Rue Ancienne Porte de Balan - 08209 SEDAN |
| Centre de vaccination St-Germainmont | 3 rue Brennius Delaitre 08190 SAINT-GERMAINMONT |
| Centre de vaccination de Signy l'Abbaye | MSP - 48 rue de Rethel 08460 SIGNY L'ABBAYE |
| Centre de vaccination de Signy-le-Petit | MSP-U 1 rue Nicolas de Rumigny 08380 SIGNY LE PETIT |
| Centre de vaccination de Villers-Semeuse | COSEC Roger Marche - Route Nationale - 08000 VILLERS SEMEUSE |
| Centre de vaccination de Vouziers | GHSA – hôpital de Vouziers - 12 rue Henrionnet 08400 VOUZIERS |
| Centre de vaccination de Vrine-aux-Bois | Salle Bérégovoy -13 avenue Jean Jaurès - 08330 VRIGNE AUX BOIS |

59 727 personnes ont reçu au moins une 1ère injection du vaccin au 21 avril 2021, soit une couverture vaccinale de 22,5 %.

Le gouvernement a annoncé le 15 avril 2021 la mise en place de centres de vaccinations dédiés à un certain nombre de professions prioritaires. Dans les Ardennes, un centre de vaccination dédié à ceux de ces professionnels âgés de plus de 55 ans a été activé à compter du samedi 17 avril à Charleville-Mézières. Deux autres centres ont été activés pour la journée de mercredi 21 avril à Rethel et Revin.